

RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Documents comptables

**REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES**

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations  
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1989 B 11224

Numéro SIREN : 332 505 999

Nom ou dénomination : CARTE BLANCHE CONSEIL

Ce dépôt a été enregistré le 25/07/2018 sous le numéro de dépôt 66042



20180660422017

DATE DEPOT : 25/07/2018

N° DE DEPOT : 66042

N° GESTION : 1989B11224

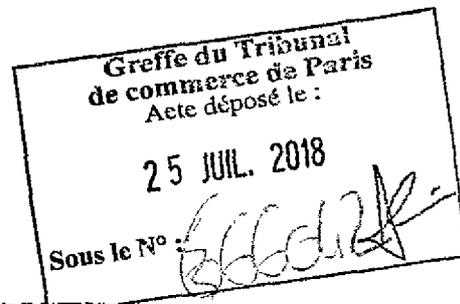
N° SIREN : 332505999

DENOMINATION : CARTE BLANCHE CONSEIL

ADRESSE : 47 r de Lancry 75010 Paris

MILLESIME : 2017

,



## **CARTE BLANCHE CONSEIL**

Société par actions simplifiée au capital de 310 767 EUROS  
Siège social : 47, rue de Lancry 75010 PARIS  
R.C.S. PARIS B 332 505 999

### **RAPPORT DE GESTION Exercice 2017**

Honorables actionnaires,

Nous vous avons convoqués en assemblée générale conformément aux prescriptions légales et statutaires afin de vous rendre compte des résultats de notre gestion durant l'exercice 2017 et soumettre à votre approbation les comptes et le bilan dudit exercice.

Le présent rapport comporte les différentes informations prévues par la réglementation :

- situation de l'exercice écoulé,
- dépenses fiscalement non déductibles,
- affectation des résultats,
- évolution prévisible.

Votre Commissaire aux comptes vous donnera dans son rapport toute information quant à la régularité des comptes annuels qui vous sont présentés suivant les mêmes règles qu'antérieurement.

De notre côté, nous sommes à votre disposition pour vous donner toutes précisions et tous renseignements complémentaires qui pourraient vous paraître opportuns.

#### **1- Activité et situation de l'exercice écoulé**

En 2017, Carte Blanche Conseil a réalisé des études et des services informatiques dans le champ des ITS (systèmes de transport intelligents).

La société est intervenue dans ses domaines de prédilection : services d'information et systèmes télématiques pour la circulation routière et sa maîtrise dans les centres urbains, pour le stationnement, et pour les transports en commun.

Son outil de traitement en temps réel de l'information routière a continué à évoluer en s'enrichissant, et a permis de répondre aux demandes relatives aux traitements de données de traceurs GPS.

L'accompagnement des collectivités dans la mise en œuvre de leurs politiques de mobilité a en pour objet notamment, l'information multimodale, l'information en temps réel sur les transports en commun, et la gestion du stationnement des autocars de tourisme.

Les services informatiques ont concerné, en outre, la gestion logistique de grands chantiers ainsi que la gestion comptable des régies publiques de recettes.

L'année 2017 s'est conclue sur un effectif de neuf salarié·e·s dont sept cadres. Le recours à des spécialistes en sous-traitance s'est poursuivi, en accord avec les besoins des missions, afin d'apporter les moyens et compétences les plus adéquates aux donneurs d'ordre.

## 2 - Examen des comptes et résultat

Il en résulte une hausse de 14.5% de la production qui passe de 899 546 € en 2016 à 1 030 172€ en 2017.

La hausse est attribuable pour moitié aux travaux réalisés en propre, et pour moitié aux travaux réalisés par les sous traitants.

La sous traitance s'est élevée en 2017 à 85 712 € contre 21 589 € en 2016.

Les frais de personnel, salaires, primes et charges sociales comprises, ont augmenté de 5,98 %, passant de 702 208 € en 2016 à 744 227 € en 2017. Cette augmentation accompagne la hausse du chiffre d'affaire et des effectifs en année complète. Les augmentations de rémunérations fixes du personnel ont été contenues.

Après comptabilisation d'une dotation aux amortissements de 33 661, 00 EUROS, de produits et charges financiers et exceptionnels, c'est un bénéfice net comptable de 9 465, 57 EUROS qui est enregistré.

## 3 - Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Les perspectives pour l'année 2018 reposent sur les contrats pluriannuels de prestations et sur la volonté d'accompagner les pouvoirs publics dans leurs politiques de gestion de la mobilité urbaine et régionale.

Carte Blanche Conseil va continuer de prospecter, en répondant à divers appels d'offres, de nouvelles études et des missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage dans les domaines des ITS comme l'information multimodale et les mesures de maîtrise de la circulation automobile en ville.

Elle va continuer à faire des développements informatiques pour ses clients opérateurs de services de mobilité et à répondre aux opportunités créées par ses logiciels métier auprès de clients existants et nouveaux.

L'outil de centralisation et de traitement des données transport et circulation sera maintenu très performant au niveau des meilleurs standards du marché de façon à fournir, avec une haute disponibilité, des clients réguliers comme les services publics Internet de collectivités territoriales, mais aussi des diffusions en continu de services concurrentiels comme le RDS-TMC ou d'autres canaux de diffusion. Cette activité de mise à disposition d'événements routiers et d'états de trafic concernant tous les réseaux urbains et interurbains français et suisses, est régulièrement renforcée par de nouvelles sources et de nouveaux contenus.

Elle restera en veille pour reprendre ses efforts de recherche-développement européens ou nationaux en partenariat avec d'autres spécialistes des systèmes d'information transport, trafic et stationnement.

Enfin, son logiciel MacMap® continue d'être commercialisé.

#### 4 - Dépenses et charges non déductibles fiscalement, visées à l'article 34 du CGI

Nous vous indiquons qu'il n'y a eu en 2017 aucune dépense non déductible fiscalement.

#### 5 - Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons d'affecter le résultat de l'exercice de 9 465,57 Euros de la façon suivante :

Réserve légale :	0, 00 Euros
Distribution de dividendes :	9 060, 00 Euros
Autres réserves :	405, 57 Euros

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, nous vous rappelons les distributions de dividendes qui ont été effectuées au titre des trois derniers exercices :

Exercice	Dividendes	Avec abattement	Sans abattement
2014	12 684, 00 Euros	3 374, 00 Euros	9 310, 00 Euros
2015	14 949, 00 Euros	3 976, 50 Euros	10 972, 50 Euros
2016	15 402, 00 Euros	5 117, 00 Euros	10 285, 00 Euros

#### 6 - Conventions visées à l'article 227-10 du Code du Commerce

Aucune nouvelle convention entre les sociétés Carte Blanche Conseil et Rapp Trans n'a été conclue durant l'année 2017. Aucune autre convention réglementée n'a été signée.

#### 7 - Informations sur les délais de paiement

Au 31 décembre 2017, le poste Fournisseurs et comptes rattachés présente un solde créditeur de 92 731, 34 Euros et se décompose en :

- Fournisseurs divers	73 780, 36 €
- Fournisseurs	5 152, 19 €
- Fournisseurs - Factures non parvenues :	13 798, 79 €

A compter du 1er janvier 2009, la Loi de Modernisation Financière a instauré un plafond des délais de règlement à 60 jours à compter de la date d'émission de la facture (ou 45 jours fin de mois). Lorsque ce seuil est dépassé, les fournisseurs de la société ont droit à des pénalités de retard de paiement correspondant à 3 fois le taux de l'intérêt légal.

Le tableau ci-dessous indique la décomposition par échéance de paiement des dettes fournisseurs soumises à cette loi :

Fournisseurs Tiers	Échéances non soumises à pénalités de retard de paiement		Échéances soumises à pénalités de retard de paiement	
	Paiement dans un délai de 45 jours (au plus) fin de mois	Paiement dans un délai de 60 jours (au plus) date de facturation	Paiement dans un délai > à 45 jours fin de mois	Paiement dans un délai > à 60 jours date de facturation
Solde au bilan 31/12/17	78 932, 55 €	0	0	0

Au 31 décembre 2017, le poste Créances clients et comptes rattachés présente un solde débiteur de 235 840, 58 Euros et se décompose en :

- Clients divers 205 347, 71 €
- Clients – Factures à établir : 30 492, 87 €

A compter du 1er janvier 2009, la Loi de Modernisation Financière a instauré un plafond des délais de règlement à 60 jours à compter de la date d'émission de la facture (ou 45 jours fin de mois). Lorsque ce seuil est dépassé, les fournisseurs de la société ont droit à des pénalités de retard de paiement correspondant à 3 fois le taux de l'intérêt légal.

Le tableau ci-dessous indique la décomposition par échéance de paiement des créances clients soumises à cette loi :

Créances clients	Échéances non soumises à pénalités de retard de paiement		Échéances soumises à pénalités de retard de paiement	
	Paiement dans un délai de 45 jours (au plus) fin de mois	Paiement dans un délai de 60 jours (au plus) date de facturation	Paiement dans un délai > à 45 jours fin de mois	Paiement dans un délai > à 60 jours date de facturation
Solde au bilan 31/12/17	202 947,71 €	0	0	2 400, 00 €

Le Conseil d'Administration,

# CARTE BLANCHE CONSEIL

Société par actions simplifiée au capital de 310 767 EUROS

Siège social : 47, rue de Lancry 75010 PARIS

R.C.S. PARIS B 332 505 999

**Assemblée Générale Ordinaire du 26 juin 2018**

## Extrait du Procès-verbal des délibérations

### Deuxième résolution

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat de l'exercice de 9 465, 57 Euros de la façon suivante :

Réserve légale :	0, 00 Euros
Distribution de dividendes :	9 060, 00 Euros
Autres réserves :	405, 57 Euros

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, nous vous rappelons les distributions de dividendes qui ont été effectuées au titre des trois derniers exercices :

Exercice	Dividendes	Avec abattement	Sans abattement
2014	12 684, 00 Euros	3 374, 00 Euros	9 310, 00 Euros
2015	14 949, 00 Euros	3 976, 50 Euros	10 972, 50 Euros
2016	15 402, 00 Euros	5 117, 00 Euros	10 285, 00 Euros

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Le Président

# **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 Décembre 2017

## **CARTE BLANCHE CONSEIL**

Société par Actions Simplifiée au Capital de 310 767 Euros  
Siège Social : 47, rue de Lancry  
75010 - PARIS

## **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels Exercice clos le 31 Décembre 2017**

Aux Associés,

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société CARTE BLANCHE CONSEIL relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### **Fondement de l'opinion**

#### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

## Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'Indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> Janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Associés**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux Associés sur la situation financière et les comptes annuels.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

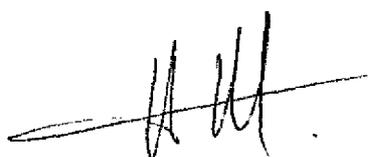
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 12 Juin 2018

Le Commissaire aux Comptes

JPA



Danielle BARDREAU GILBERT

## **Cabinet Michel Potet**

**8, rue de la Renaissance – Bât D  
92160 ANTONY**

Téléphone : 01 56 45 10 60  
Télécopie : 01 46 68 38 92

cabinet@cabinetpotet.fr  
www.cabinetpotet.fr

---

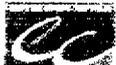
### **CARTE BLANCHE CONSEIL SAS**

47 Rue de Lancry

75010 PARIS

*Comptes annuels au 31/12/2017*

JPA



## Sommaire

DESIGNATION	PAGES
<b>Documents de synthèse</b>	
Bilan	2
Compte de résultat	4
<b>Annexe</b>	
Principes, règles et méthodes comptables	7
Notes sur l'actif	7
Immobilisations	7
Stocks	9
Créances	9
Notes sur le passif	9
Capitaux propres	9
Autres informations	9



**BILAN ACTIF**

		Exercice N, clos le :		31/12/2017	31/12/2016
		Brut 1	Amortissements dépréciations 2	Net 3	Net 4
Capital souscrit non appelé (I)					
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets et droits similaires	14 314	9 906	4 408	5 979
	Fonds commercial (1)	48 936	9 787	39 149	44 043
	Autres immobilisations incorporelles				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
	Terrains				
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	176 493	125 047	51 447	33 515	
Immobilisations en-cours					
Avances et acomptes					
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)</b>					
Participations (méthode de mise en équival.)					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
T.I.A.P					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	9 150		9 150	9 150	
<b>Total (II)</b>		<b>248 893</b>	<b>144 740</b>	<b>104 154</b>	<b>92 686</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>STOCKS</b>				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services	16 774		16 774	18 338
	Produits intermédiaires et finis				
	Merchandises				
	Avances et acomptes versés				
	<b>CRÉANCES</b>				
	Clients et comptes rattachés (3)	235 841		235 841	469 544
	Autres créances (3)	25 692		25 692	5 689
Capital souscrit et appelé, non versé					
<b>DIVERS</b>					
V.M.P (dont actions propres : )	22 141		22 141	22 141	
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	661 035		661 035	433 790	
<b>COMPTES DE RÉGULARISATION</b>					
Charges constatées d'avance (3)	17 737		17 737	12 026	
<b>Total (III)</b>	<b>979 219</b>		<b>979 219</b>	<b>961 527</b>	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)					
Primes de remboursement d'obligations (V)					
Ecart de conversion actif (VI)					
<b>TOTAL GENERAL (I à VI)</b>		<b>1 228 112</b>	<b>144 740</b>	<b>1 083 372</b>	<b>1 054 213</b>
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part-d'1 en Immo. fin. nettes		(3) Part à + 1 en	
Clause de réserve de propriété Immobilisations :		Stocks :		Créances :	



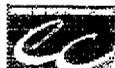
**BILAN PASSIF**

		31/12/2017	31/12/2016
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	Capital social ou individuel (1) ( Dont versé : 310 767 )	310 767	310 767
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	295 158	295 158
	Ecart de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence : )		
	Réserve légale (3)	31 077	31 077
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées (3) ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours )		
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants )	513	63
	Report à nouveau		
	<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	9 466	15 852
	Subventions d'investissement		
Provisions réglementées			
<b>Total (I)</b>		<b>646 980</b>	<b>652 916</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>	Produit des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
<b>Total (II)</b>			
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	<b>Total (III)</b>		
<b>DETTES (4)</b>	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs )		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	92 731	16 672
	Dettes fiscales et sociales	259 575	337 093
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes			
Instrument de trésorerie			
Comptes régul.	Produits constatés d'avance (4)	84 087	47 533
<b>Total (IV)</b>		<b>436 393</b>	<b>401 297</b>
Ecart de conversion passif (V)			
<b>TOTAL GENERAL (I à V)</b>		<b>1 083 372</b>	<b>1 054 213</b>
<b>Renvois</b>	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital		
		Réserve spéciale de réévaluation (1959)	
	(2) Dont	Ecart de réévaluation libre	
		Réserve de réévaluation (1976)	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		436 393	401 297
(5) Dont concours bancaires courants, soldes créditeurs de banques et CCP			



**COMPTE DE RESULTAT**

				31/12/2017	31/12/2016	
<b>Nombre de mois de la période</b>				12	12	
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			<b>1 - France</b>	<b>2 - Exportation</b>	<b>Total</b>	<b>Total</b>
	Ventes de marchandises					
	Production vendue	biens				
		services	939 325	92 411	1 031 736	887 847
	<b>CHIFFRE D'AFFAIRES NET (14)</b>		939 325	92 411	1 031 736	887 847
	Production stockée				-1 564	11 699
	Production immobilisée					
	Subventions d'exploitation				1 910	5 538
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)				34 735	36 549	
Autres produits (1) (11)				1		
<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>				<b>1 066 818</b>	<b>941 634</b>	
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	Achats de marchandises (y compris droits de douane)					
	Variation de stock (marchandises)					
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y c. droits de douane)					
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)					
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)			214 098	143 181	
	Impôts, taxes et versements assimilés			8 655	7 086	
	Salaires et traitements			532 734	502 720	
	Charges sociales (10)			211 492	199 488	
	Dotations aux amortissements sur immobilisations			33 661	27 162	
	Dotations aux dépréciations sur immobilisations					
	Dotations aux dépréciations sur actif circulant					
	Dotations aux provisions					
Autres charges (12)			48 348	44 544		
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>				<b>1 048 930</b>	<b>924 181</b>	
<b>1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>				<b>17 828</b>	<b>17 452</b>	
<b>OPERATIONS EN COMMUN</b>	Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					
	Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	Produits financiers de participations (5)				381	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			634	1 222	
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges					
	Différences positives de change			131	818	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					
<b>Total des produits financiers (V)</b>				<b>765</b>	<b>2 422</b>	
<b>CHARGES FINANCIERES</b>	Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions					
	Intérêts et charges assimilées (6)			657	899	
	Différences négatives de change			7 903	439	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					
<b>Total des charges financières (VI)</b>				<b>8 561</b>	<b>1 338</b>	
<b>2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)</b>				<b>-7 796</b>	<b>1 084</b>	
<b>3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)</b>				<b>10 033</b>	<b>18 536</b>	



**COMPTE DE RESULTAT**

		31/12/2017	31/12/2016
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	<b>Total des produits exceptionnels (VII)</b>		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
	<b>Total des charges exceptionnelles (VIII)</b>		
<b>4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>			
	Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
	Impôts sur les bénéfices (X)	567	2 684
<b>TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)</b>		<b>1 067 583</b>	<b>944 056</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>		<b>1 058 117</b>	<b>928 203</b>
<b>5 - BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges) (15)</b>		<b>9 466</b>	<b>15 852</b>

Renvois				
	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		
(2)	Dont	- Produits de locations immobilières		
		- Produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs		
(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier		
		- Crédit-bail immobilier		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs			
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			
(6 bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			
(9)	Dont transferts de charges	34 735	36 549	
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	48 341	44 538	
(13)	Dont primes et cotisations complém. obligatoires personnelles : facultatives			
(14)	Chiffre d'affaires en Euros et centimes	1 031 736,28	887 847,02	
(15)	Résultat en Euros et centimes	9 465,57	15 852,17	





## Mouvements des amortissements

Immobilisations amortissables	Amortissements début exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements fin exercice
		Dotations	Diminutions	
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	4 894	4 893		9 787
- Site et outils internet	8 230	1 372		9 602
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	105	199		304
<b>Total</b>	<b>13 229</b>	<b>6 464</b>		<b>19 693</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>				
- Terrains				
- Constructions				
. Sur sol propre				
. Sur sol d'autrui				
. Installation agencement aménag.				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Autres immobilisations corporelles				
. Instal, agencements, aménagements divers	33 074	920		33 994
. Matériel de transport				
. Matériel de bureau	71 141	26 277	6 365	91 053
. Emballages récupérables, divers				
<b>Total</b>	<b>104 215</b>	<b>27 197</b>	<b>6 365</b>	<b>125 047</b>
<b>Total général</b>	<b>117 444</b>	<b>33 661</b>	<b>6 365</b>	<b>144 740</b>

## Immobilisations incorporelles

Elles se décomposent comme suit :

- brevets : 13.717 euros, amortis sur 10 ans à compter de 2011
- fonds commercial acquis en 1996 : 48.936 euros, amortis sur 10 ans à compter de 2016
- licence : 597 euros, amortis sur 3 ans.

## Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

Les durées de vies des immobilisations restant à amortir sont de :

- Installations et agencements 8 ans
- Matériel et mobilier de bureau 3 à 10 ans



### Immobilisations financières

Elles concernent pour 9.150 euros les dépôts de garantie versés au titre des locations immobilières.

### Stocks

En-cours de prestations de services.

Ils sont valorisés en fonction de l'état d'avancement des projets concernés.

### Créances

Les créances ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu. Aucune dotation aux provisions ne figure dans les comptes à la clôture de l'exercice.

### Capitaux propres

#### Composition du capital social

Désignation	Actions ou parts sociales		
	Nombre	Valeur Unitaire	Total
Au début de l'exercice	4530	68,60	310 767
Emises dans l'exercice			
Remboursées dans l'exercice			
A la fin de l'exercice	4530	68,60	310 767
Augmentation de capital par incorporation de réserves			
Réduction de capital par prélèvement sur les réserves			

### Autres informations

#### Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE)

Le CICE a pour objectif le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises et l'emploi à travers notamment une amélioration du besoin en fonds de roulement.

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du poste charges de personnel.

Le CICE comptabilisé sur cet exercice s'élève à 11.151 euros.

#### Engagements de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. La société n'a pas signé d'accord particulier. Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant au calcul de l'indemnité légale ou conventionnelle une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Départ volontaire à la retraite lorsque le salarié peut bénéficier de sa retraite à taux plein (65 – 67 ans)
- Taux d'actualisation : 1,30 % (Taux Iboxx Corporates AA au 31/12/2017)
- Taux de croissance des salaires : 2% cadre et 1,5% employé



- Taux de rotation du personnel : moyen
- Table de taux de mortalité : Insee 2017

Montant des engagements pris en matière d'indemnités de départ à la retraite : 37.150 euros.

### Engagements réciproques

Des sicav monétaires sont bloquées pour une valeur historique de 22.140 euros sur un compte nantissement au Crédit Lyonnais. En contrepartie, le Crédit Lyonnais s'est porté caution sur un stock "de sous-ensembles et autres consommables" appartenant à un client pour une valeur de 26.635 euros.

### Effectifs

Catégorie	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	6	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	2	
Ouvriers		
<b>Total</b>	<b>8</b>	

### Echéance des créances

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	9 150		9 150
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	235 841	235 841	
Créance représentative de titres ( Provision pour dépréciation   antérieurement constituée )			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices	10 584	10 584	
Taxe sur la valeur ajoutée	14 474	14 474	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	634	634	
Charges constatées d'avance	17 737	17 737	
<b>Totaux</b>	<b>288 420</b>	<b>279 270</b>	<b>9 150</b>
(1) Montants des - Prêts accordés en cours d'exercice - Remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2) Prêt et avances consentis aux associés (personnes physiques)			



## Echéance des dettes

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)				
Emprunts et dettes financières divers (1) & (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	92 731	92 731		
Personnel et comptes rattachés	83 235	83 235		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	113 046	113 046		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	63 027	63 027		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	267	267		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)				
Autres dettes				
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance	84 087	84 087		
<b>Total</b>	<b>436 393</b>	<b>436 393</b>		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés physiques		
Emprunts remboursés en cours d'exercice				